



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 2163

Texte de la question

PRIORITÉ JEUNESSE

M. le président. La parole est à Mme Régine Povéda, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme Régine Povéda. Ma question s'adresse à M. Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

« Aider la jeunesse, c'est donner un horizon à toute la France, à toute la société. » C'est par ces mots que le Président de la République a réaffirmé la priorité donnée à la jeunesse au cours de ce quinquennat.

Le Gouvernement mène une politique volontaire pour notre jeunesse. Face aux difficultés à trouver un emploi, à se loger, à se faire entendre, une partie de la jeunesse est dans le doute. Notre majorité a voulu répondre aux principales préoccupations des jeunes.

Pour l'emploi, dès 2012, nous avons mis en place les emplois d'avenir et les contrats de génération. Depuis un an, certaines missions locales expérimentent la « garantie jeune » pour accompagner l'insertion professionnelle des plus précaires, des plus éloignés de l'emploi. Les missions locales du Lot-et-Garonne, et plus particulièrement celle de Marmande, ont été pilotes de ce dispositif, qui aujourd'hui concerne 468 jeunes dans le département et qui a déjà permis l'embauche ou l'engagement dans une formation de la plupart de ces jeunes.

Je sais, monsieur le ministre, que vous soutenez tous les acteurs locaux qui s'engagent pour les jeunes dans notre pays : missions locales, élus, collectivités territoriales, entreprises, associations. De plus, sur la question du logement, le Gouvernement a tenu sa promesse de généraliser la caution pour tous les étudiants boursiers. L'État se portera garant pour eux.

L'engagement citoyen des jeunes est également au cœur de notre politique grâce au service civique, qui favorise la mixité sociale, la citoyenneté, l'action par le bénévolat. Cette mesure doit être confortée.

Alors que le Président de la République se rend aujourd'hui à Milan pour un sommet européen sur l'emploi, des mesures qu'il a initiées vont être annoncées. La jeunesse de France et d'Europe a besoin de notre engagement.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, apporter des précisions sur la pérennisation des actions déjà engagées et sur les actions européennes envisagées ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

M. Patrick Kanner, *ministre de la ville, de la jeunesse et des sports*. Madame la députée Régine Povéda, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre première question : vous allez à présent subir ma première réponse. *(Sourires.)*

Vous avez raison de dire que la mobilisation est nécessaire pour la jeunesse. De nombreux jeunes ne font plus confiance aux pouvoirs publics pour améliorer leurs conditions de vie et nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle situation.

C'est donc avec beaucoup de volonté et de détermination que je reprends le flambeau de la jeunesse. C'est, pour ainsi dire, une mission pour laquelle je sais pouvoir compter sur l'ensemble de mes collègues du Gouvernement. Avec non seulement le suivi des emplois d'avenir, comme vous l'avez indiqué, mais aussi la revalorisation des bourses étudiantes, la mise en place d'une garantie locative ou le développement du programme Erasmus Plus, nous travaillons pour la jeunesse de ce pays.

Et nous voulons par-dessus tout que tous les jeunes trouvent une solution d'emploi ou de formation. C'est notamment l'objet de la garantie jeunes, que vous évoquez à juste titre. Elle permet à des jeunes qui n'ont aucun diplôme, aucun réseau, aucune expérience, d'avoir le pied à l'étrier, de se professionnaliser. Ils sont 10 000 jeunes à bénéficier de ce dispositif dès cette année, ils seront 40 000 l'an prochain et 100 000 en 2017.

L'autre objectif primordial est l'apprentissage, modalité d'insertion très efficace : le nombre d'apprentis sera donc porté à 500 000 à la fin du quinquennat.

Le Président de la République lui-même est en ce moment à Milan pour négocier l'enveloppe européenne de crédits alloués à la lutte contre le chômage des moins de 25 ans. La France est en pointe sur ce sujet et entend bien le rester, notamment grâce au programme Initiative pour l'emploi des jeunes, qu'il faut renforcer financièrement et prolonger jusqu'en 2020.

Nous voulons que la jeunesse puisse s'engager et vivre des expériences exaltantes, enrichissantes, qui la forment et la forgent. C'est aussi l'objet du service civique, pour lequel nous prévoyons 100 000 engagements à l'horizon de 2017.

Madame la députée, vous constaterez que la Priorité jeunesse est non pas un slogan mais une préoccupation permanente du gouvernement de M. Manuel Valls. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Régine Povéda](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2163

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 octobre 2014](#)